



**BÉNÉVOLAT ST-SACREMENT INC.**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2021**

**TABLE DES MATIÈRES**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12
Renseignements complémentaires	13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Bénévolat St-Sacrement inc.

### *Opinion avec réserve*

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Bénévolat St-Sacrement inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'autres activités sociales dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus et aux produits d'activités sociales, à l'excédent des produits sur les charges, à l'évolution de l'actif net et à l'actif.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

#### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

**Allio Cabinet Conseils inc.**  
**Société de comptable professionnel agréé**

**Par Carl Tremblay, CPA auditeur, CA**

Québec, le 17 juin 2021



	2021	2020
<b>Produits</b>		
Subvention - CIUSSS	128 778 \$	126 005 \$
Dons	3 007	1 531
Subvention - Emploi été Canada	3 610	3 415
Subvention - CIUSSS - Covid 19	<u>4 611</u>	<u>1 014</u>
	140 006	131 965
<b>Repas communautaires (Annexe A)</b>	<u>798</u>	<u>(4 216)</u>
	<u>140 804</u>	<u>127 749</u>
<b>Frais de services aux bénéficiaires</b>		
Salaires et avantages sociaux	87 266	90 894
Achats d'épicerie en vrac	3 282	41
Frais de déplacement - La Popote	6 250	7 243
Frais de déplacement - Administration	376	77
Entretien et réparations	3 493	178
Frais de bureau, papeterie et fournitures	4 660	4 241
Honoraires professionnels	8 699	8 000
Intérêts et frais bancaires	186	143
Frais de réceptions et d'assemblées	152	472
Loyer	21 021	19 041
Loisirs des bénévoles	3 195	2 375
Publicité et promotion	4 085	6 831
Représentation	549	317
Taxes, licences et permis	718	592
Télécommunications	3 947	3 560
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>3 139</u>	<u>3 968</u>
	<u>151 018</u>	<u>147 973</u>
<b>Insuffisance des produits sur les charges d'exploitation</b>	(10 214)	(20 224)
<b>Subvention - CUEC</b>	<u>10 000</u>	<u>-</u>
<b>Insuffisance des produits sur les charges</b>	<u>(214) \$</u>	<u>(20 224) \$</u>

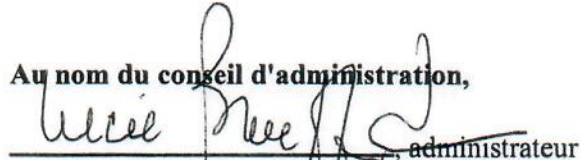


	<b>Investis en</b>		<b>2021</b>	<b>2020</b>
	<b>immo- bilisations</b>	<b>Non affectés</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
<b>Solde au début de l'exercice</b>	9 997 \$	43 230 \$	53 227 \$	73 451 \$
Insuffisance des produits sur les charges	(3 139)	2 925	(214)	(20 224)
Acquisition d'immobilisations	<u>3 168</u>	<u>(3 168)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<u>10 026</u> \$	<u>42 987</u> \$	<u>53 013</u> \$	<u>53 227</u> \$



	2021	2020
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	83 425 \$	65 261 \$
Clients	982	1 202
Taxes à la consommation à recevoir	1 224	786
Subvention à recevoir	-	1 014
	<u>85 631</u>	<u>68 263</u>
Immobilisations corporelles (Note 3)	<u>10 026</u>	<u>9 997</u>
	<u>95 657 \$</u>	<u>78 260 \$</u>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Dettes d'exploitation et charges à payer	9 244 \$	19 828 \$
Salaires à payer et provision pour indemnités de vacances accumulées	2 489	4 518
Retenues à la source et cotisations salariales	187	210
Produits reportés	724	477
	<u>12 644</u>	<u>25 033</u>
Dettes à long terme (Note 4)	<u>30 000</u>	<u>-</u>
	<u>42 644</u>	<u>25 033</u>
<b>Actif net</b>		
Investis en immobilisations	10 026	9 997
Non affectés	<u>42 987</u>	<u>43 230</u>
	<u>53 013</u>	<u>53 227</u>
	<u>95 657 \$</u>	<u>78 260 \$</u>

Au nom du conseil d'administration,

  
\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur



**BÉNÉVOLAT ST-SACREMENT INC.**  
**FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021**

Page 8

	2021	2020
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Insuffisance des produits sur les charges	(214) \$	(20 224) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>3 139</u>	<u>3 968</u>
	2 925	(16 256)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Clients	220	184
Taxes à la consommation à recevoir	(438)	299
Subvention à recevoir	1 014	(1 014)
Dettes d'exploitation et charges à payer	(10 584)	11 207
Salaires à payer et provision pour indemnités de vacances accumulées	(2 029)	485
Retenues à la source et cotisations salariales	(23)	(763)
Produits reportés	<u>247</u>	<u>477</u>
	<u>(8 668)</u>	<u>(5 381)</u>
<b>Activité d'investissement</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(3 168)</u>	<u>-</u>
<b>Activité de financement</b>		
Emprunt à long terme	<u>30 000</u>	<u>-</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	18 164	(5 381)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<u>65 261</u>	<u>70 642</u>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<u>83 425</u> \$	<u>65 261</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.





## 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme de bienfaisance a été constitué le 8 janvier 1985 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Son numéro d'enregistrement fédéral pour lui permettre l'émission de reçus de charité pour les apports encaissés est le 120495015 RR 0001. Sa mission principale est le soutien à domicile par, entre autres, la livraison de repas chauds et équilibrés par des bénévoles.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette de réalisation des stocks, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	<b>Taux</b>
Matériel informatique	30 %
Équipements	20 %
Roulant	30 %

### Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.



## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

### Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré, le prix a été établi ou peut être déterminé et l'encaissement est raisonnablement assuré.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

### Instruments financiers

#### *Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres effets à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des dettes d'exploitation et des charges à payer.

**3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique	33 012 \$	29 251 \$	3 761 \$	5 374 \$
Équipements	28 941	24 673	4 268	1 770
Roulant	<u>13 981</u>	<u>11 984</u>	<u>1 997</u>	<u>2 853</u>
	<u>75 934 \$</u>	<u>65 908 \$</u>	<u>10 026 \$</u>	<u>9 997 \$</u>

**4. DETTE À LONG TERME**

	2021	2020
Prêt de 40 000 \$ en vertu du programme "Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes", sans intérêt jusqu'en décembre 2022, avec possibilité d'une réduction de capital de 10 000 \$ si remboursé avant le 31 décembre 2022. À défaut, ce prêt devra être remboursé au plus tard le 31 décembre 2025.	<u>30 000 \$</u>	<u>- \$</u>

**5. ENGAGEMENT CONTRACTUEL**

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail se terminant le 31 octobre 2025 totalise 80 416 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2022	17 104 \$
2023	17 354 \$
2024	17 604 \$
2025	17 854 \$
2026	10 500 \$

**6. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2021 sont détaillés ci-après.



## 6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses dettes d'exploitation et charges à payer.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

## 7. ÉVENTUALITÉ

### CIUSSS

Dans les états financiers du 31 mars 2021, l'organisme a réduit son actif net non affecté à 28,46% des dépenses d'exploitation de l'année, ce qui dépasse le montant maximal de 25%, représentant ainsi un somme excédentaire de 5 233\$ qui pourrait faire l'objet d'une demande de remboursement de subvention par le CIUSSS.

## 8. ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Le 6 mai 2021, l'organisme a obtenu le deuxième versement de 20 000\$ du prêt CUEC.



	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>ANNEXE A - REPAS COMMUNAUTAIRES</b>		
Revenus des clients	79 305 \$	75 056 \$
Achats de repas	<u>78 507</u>	<u>79 272</u>
	<u><u>798</u></u> \$	<u><u>(4 216)</u></u> \$

Le nombre de repas livrés en 2021 est de 10 055 et de 10 233 en 2020.